



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 03 Octobre 2007

<p>Date de la convocation 26 septembre 2007</p>	<p>Heure de la séance 18 heures</p>	<p>Lieu de la séance Salle des Fêtes à CANET</p>
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Francis GAIRAUD, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. Jean Luc GABORIT, Mme Berthe BARRE, Ceyras MM. Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE, MM. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, Mme Colette TOUILLER, Mme Michèle BONNAL, M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières MM. Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons M. François LIEB, Nébian MM. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon MM. Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan MM Christian BILHAC, Jacques MONTAGNE, Péret M. Joël AZAM, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Gérald VALENTINI, Valmascle M. Bernard KHON, Villeneuve</p>		<p>Procurations :</p> <p>Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER M Jean Pierre CAUCANAS à M Alain CAZORLA M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Jean Claude LACROIX à M. Jean Luc GABORIT M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN M. Jean Louis LACROIX à M. François LIEB M. Robert ARNOU à M. Abel AUBERT M. Jean Jacques LEBREAU à M. Claude GIL M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO</p>

Objet : ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT - Vente de la parcelle BT 189 à la SCI PHILAOOS

Monsieur REVEL rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération du 18 octobre 2006, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la vente à la SCI LES TAMARIS, de la parcelle cadastrée BT N° 189 située sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault, d'une surface de 1501 m², au prix de 82 555 € HT soit 98 735, 78 €.

Il précise que M. Schmidt, représentant de cette SCI LES TAMARIS, nous a fait part de son souhait de lui substituer la SCI PHILAOOS, le projet d'implantation d'un magasin BIOCOOP restant inchangé.

En conséquence, Monsieur REVEL propose au conseil de rapporter la délibération du 18 octobre 2006 et de se prononcer sur la vente à SCI PHILAOOS, de la parcelle cadastrée BT N° 189 sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault, d'une surface de 1501 m², au prix de 82 555 € HT soit 98 735, 78 €.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. REVEL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

RAPPORTE la délibération du 18 octobre 2006 enregistrée en sous Préfecture de Lodève le 03 Novembre 2006, par laquelle le Conseil Communautaire s'est prononcée sur la vente à la S.C.I les TAMARIS de la parcelle BT N° 189 située sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault,

APPROUVE la vente à la SCI PHILAOOS, de la parcelle cadastrée BT N° 189 sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault, d'une surface de 1501 m², au prix de 82 555 € HT soit 98 735, 78 €.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la
Communauté de Communes

Bernard SOTO.